

D'après le cabinet [ALTARES](http://www.altares.com) / T : 01.41.37.51.00, l'Occitanie a enregistré 858 défaillances d'entreprises au cours du second semestre 2022 : procédure de sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire. Ce qui représente une hausse de 64% par rapport à l'année précédente sur la même période. www.altares.com